



**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ASBL "UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE"
Namur, le 21 mai 2024**

L'Assemblée générale statutaire de l'Union des Villes et Communes de Wallonie s'est tenue le 21 mai 2024, à Namur, sous la présidence de Maxime DAYE, Président.

La séance est ouverte à 9H10.

Membres présents et représentés : 22 (cf. annexe).

Les points suivants sont à l'ordre du jour :

- Rapport d'activités 2023
- Approbation des comptes et du rapport de gestion 2023
- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- Approbation du budget 2024

Les résolutions suivantes sont prises :

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Monsieur Maxime DAYE, Président, présente le rapport d'activités 2023.

L'Assemblée générale approuve le rapport d'activités 2023 à l'unanimité.

Monsieur Pascal GOERGEN, Echevin à Grez-Doiceau, remercie le Président pour le rapport d'activités très complet. Prenant sa casquette de représentant de DEFI Wallonie, il invite l'Union à prendre en compte l'ensemble des partis démocratiques dans le Conseil d'Administration. Le Président, Maxime DAYE, indique que, pour la répartition des sièges attribués aux élus au sein du prochain CA, il a été décidé d'une représentation de chaque liste régionale disposant d'au moins un mayorat en région wallonne.

Afin d'assurer une rotation au sein du Conseil d'Administration, Monsieur GOERGEN suggère de limiter la fonction d'Administrateur à 2 mandats successifs. Le Président, Maxime DAYE, précise qu'introduire une limitation du nombre de mandats implique une modification des statuts et qu'il n'y voit pas d'inconvénient.

Dans le cadre de la centrale d'achat envisagée en Wallonie, Monsieur GOERGEN se demande à quoi servira l'intercommunale IMIO. Le PRESIDENT prend note de la question et fera remonter l'information.

Il met en avant la problématique du manque de médecins assermentés dans les communes et suggère la recherche d'une solution à ce problème.

En matière de gouvernance publique, il salue, dans le mémorandum, la revendication d'un STOP aux appels à projets et applaudit que l'Union endosse son rôle en invitant à remplacer ces appels à projets et en dénonçant le fait que la Wallonie retombe dans ses travers en la matière.

Il souhaite se procurer le procès-verbal de l'Assemblée générale précédente. Il lui est indiqué que le procès-verbal, ainsi que les comptes et budget, sont disponibles dans la partie « Gouvernance et transparence » du site de l'Union.

Enfin, Monsieur GOERGEN remercie l'équipe de l'Union et le travail fourni en indiquant que la cotisation est bien utilisée.

COMPTES ET RAPPORT DE GESTION 2023

Monsieur Tom DE SCHUTTER, Directeur financier, présente les comptes et le rapport de gestion.

Monsieur Jean NICOLET, Réviseur d'entreprises (CDP NB&C°), présente le rapport de certification sans réserve. Il précise que la collaboration est très bonne, que réponse a été donnée à toutes les questions posées et que tous les documents nécessaires ont été fournis.

L'Assemblée générale approuve les comptes 2023 à l'unanimité.

L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion 2023 à l'unanimité.

DECHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE

Monsieur Maxime DAYE, Président, invite l'Assemblée générale à donner décharge aux Administrateurs et au Réviseur.

L'Assemblée générale donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire, à l'unanimité.

BUDGET 2024

Monsieur Tom DE SCHUTTER, Directeur financier, présente le budget 2024.

Madame Michèle VISART, Echevine à Gesves, s'interroge sur l'intérêt de continuer à faire une prévision budgétaire du poste « Vente publications » beaucoup trop optimiste par rapport au chiffre réel, tel qu'il transparait lors des comptes. Monsieur DE SCHUTTER indique que la prévision budgétaire est construite sur base d'un volume d'ouvrages escomptés, plutôt que sur les chiffres observés aux comptes, vu le décalage temporel entre le budget et les comptes, et les aléas liés à la production d'ouvrages (reports ou replanifications d'ouvrages, parfois suite à des retards dans les évolutions législatives ou suite à des questions d'opportunité ou de charge de travail).

Madame Hélène RYCKMANS, Conseillère communale à Chastre, questionne Monsieur DE SCHUTTER sur la croissance du poste « Conventions de collaboration » au budget 2024. Monsieur DE SCHUTTER fait part d'une croissance des subventions dans les thématiques telles que l'environnement (notamment la poursuite de la mission de facilitateur terres, ou concernant la formation des agents en matière de délinquance environnementale, ou de résilience) ou encore la lutte contre la pauvreté (aide alimentaire), ainsi que des missions particulières comme les objectifs de développement durable. D'autres subventions récurrentes se maintiennent ou sont indexées ou augmentées (énergie, mobilité, aménagement du territoire, etc.).

L'Assemblée générale approuve le budget 2024 à l'unanimité.

Le Président remercie l'assistance et l'équipe de l'UVCW et lève la séance à 10H15.

Michèle BOVERIE
Secrétaire générale

Maxime DAYE
Président

BDJ/23.05.2024